

# Union suisse pour l'amélioration du logement, Section romande : assemblée générale 1968 à Vevey

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de  
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **41 (1968)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## **Assemblée générale 1968 à Vevey**

Aux membres de la Section romande,

Vous êtes convoqués à l'*assemblée générale annuelle* de la Section romande de l'USAL pour

**samedi 27 avril 1968, à 10 h., à Vevey,  
au Casino du Rivage, salle des Vignerons,  
rue L.-Meyer 2**

### 10 h. **Assemblée statutaire**

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale 1967.
2. Communications présidentielles.  
Admissions.
3. Rapport du comité et du rédacteur de la revue «Habitation».
4. Rapport du caissier.
5. Rapport des vérificateurs des comptes.
6. Discussion et approbation des rapports.
7. Assemblée des délégués de l'USAL suisse à Berne, les 11 et 12 mai.
8. Propositions et divers.

11 h. Exposé de **M. Jean-Pierre Vouga**, architecte de l'Etat de Vaud:

#### **L'habitation dans le cadre de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire**

11 h. 50 Discussion.

12 h. 30 Repas en commun.

14 h. 30 Départ pour visites de constructions à Gilamont et Charmontey. Itinéraire à l'étude. Programme à suivre.

17 h. Collation et clôture.

Le Comité de l'USAL.

La dernière séance du Comité central, tenue à Olten, était très bien fréquentée. M. A. Maurer, président central, souhaite la bienvenue au sein du comité à M. A. Bussey, municipal, Lausanne, tout en joignant des félicitations pour son élection au Conseil national.

### **Finances**

Le Comité central a approuvé l'ajustement des salaires au renchérissement, décidé par le Comité directeur, du secrétaire central et des employés de la revue «Das Wohnen».

Le caissier central, M. R. Bernasconi, présenta le budget de l'exercice 1968. Les ressources financières, légèrement augmentées grâce au modeste relèvement de la cotisation annuelle, lors de l'assemblée des délégués de Lucerne 1967, se révèlent insuffisantes vu les tâches de l'USAL et le renchérissement général. Aussi, le Comité central, le secrétariat et la Commission de gestion devront-ils vouer toute leur attention à l'augmentation des disponibilités financières. Il ressort d'un rapport présenté par le secrétaire central, M. K. Zürcher, que l'action entreprise en vue d'augmenter le capital social de la Caisse de cautionnement hypothécaire des coopératives de construction de l'USAL se développe de façon satisfaisante. En effet, les souscripteurs de parts sociales faites par les coopératives de construction et des instituts financiers atteignent jusqu'ici à peu près la somme de 500 000 fr. Le Comité central décida de se joindre à cette action si importante pour le financement de la construction de logements coopératifs en souscrivant un montant de 10 000 fr.

Le secrétaire central orienta le Comité central sur plusieurs demandes d'octroi de prêts sans intérêt à prélever sur le Fonds de solidarité. Deux prêts sans intérêt furent accordés par le Comité central (chacun portant sur 50 000 fr.), l'un à la Coopérative de construction de la FCTA à Schaffhouse et Thayngen, l'autre à la Coopérative de construction «Obersee», à Jona (Saint-Gall). Grâce à ces prêts, il est possible de faciliter la construction de 117 logements coopératifs.

Deux autres demandes furent ajournées sur proposition du secrétaire central.

### **VIII<sup>e</sup> journée de travail**

M. Ruf, président de la Commission de formation et d'information, orienta sur le succès de cette journée d'étude tenue au Séminaire coopératif de Muttenz. Le